

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le budget pour l'année financière 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022 – 2023 – 2024 seront déposés pour adoption lors d'une séance extraordinaire tenue le **20 décembre 2020 à 19 h 30** à la salle du conseil, au 540, boul. Renault, à Beauceville.

Les délibérations du conseil et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2022 ainsi que sur le programme triennal des immobilisations 2022 – 2023 – 2024.

Donné à Beauceville, ce 8 décembre 2021



Me Pamela Lavoie-Savard, greffière